

Le sénateur Jean-Jacques Michau invité de la classe de défense

 2 min

Réélu le week-end précédent, le sénateur, Jean-Jacques Michau a réservé sa première visite à la classe de défense du collège Victor-Hugo. Une heure au cours de laquelle les échanges et les questions-réponses des plus intéressantes ont été partagés avec cet ex-enseignant, devenu parlementaire voilà cinq ans après un parcours au service d'associations, puis de communes, maire de Moulin-Neuf et président de la Communauté des communes du pays de Mirepoix.

Ce second mandat confié par les grands électeurs ariégeois réjouit Jean-Jacques Michau, passionné par son département et totalement investi dans son travail : « Je ne suis pas aux 35 heures, mais je ne vais pas dire que c'est dur, mis à part les contraintes familiales. Mais c'est un souhait, c'est ma volonté ».

Le lendemain de sa réélection, pas le temps de souffler. « Le matin, j'étais au conseil départemental et l'après-midi, j'ai pris l'avion pour Paris où je reste jusqu'au jeudi. Ensuite, je reviens en Ariège et je vais au-devant des élus, des citoyens, j'assiste à des manifestations en tout genre, pour être à l'écoute... Je suis toujours par monts et par vaux, et c'est ainsi toutes les semaines ».

Le parlementaire a expliqué aux élèves la différence entre le Sénat et le Parlement, le pouvoir législatif et l'exécutif, le vote des lois, et détaillé les premiers jours après sa réélection. Il a fallu faire le choix de siéger au Sénat avec un groupe politique, puis un travail sur des dossiers du département avec Laurent Panifous, le ministre ariégeois des relations avec le Parlement, procéder à la réélection du président du Sénat, Gérard Larcher...

Jean-Jacques Michau, rapporteur d'une loi sur l'hydroélectricité, participe à la commission affaires économiques, commerce, industrie, agriculture et énergie. Il expliquait : « En Ariège, l'électricité verte, on fait le job, on possède de grands barrages, on produit quatre fois les besoins du département ». Une question a fusé sur la tenue vestimentaire. « Je suis toujours en costume cravate, sauf quand le monte au Saint-Barthélémy ou au Fourcat. Quand on entre dans l'hémicycle, la cravate est obligatoire, je trouve que c'est un signe respectueux de la fonction, à l'inverse du Parlement ».

Après avoir révélé aux élèves qu'« à Paris, je me déplace à vélo », Jean-Jacques Michau a lancé l'invitation à visiter le Sénat : « Je vous accueillerai avec beaucoup de plaisir ».

Angel Cavicchiolo

